



POUR QUI ?

> LES ÉLÈVES DE 6^E

Le Pass'club s'adresse aux collégiens (ou futurs collégiens) scolarisés en classe de 6^e à la rentrée scolaire 2022-2023, ou aux enfants de la tranche d'âge 11-12 ans accueillis en établissement spécialisé, domiciliés et scolarisés en Haute-Vienne, sans critère de ressources. Il est attribué gratuitement sur demande.

POUR QUOI FAIRE ?

Grâce à ce chèque d'un montant de 25 €, les collégiens de 6^e peuvent s'inscrire dans un club sportif ou dans la section UNSS de leur collège, en payant une licence moins chère (licence fédérale + cotisation au club).

Si votre club n'est pas encore partenaire, il peut contacter le 03 26 58 69 50 pour le devenir.

RENSEIGNEMENTS

Connectez-vous sur www.haute-vienne.fr, pour connaître la liste des associations sportives partenaires et pour en savoir plus sur les conditions d'utilisation du Pass'club, ou contactez le Pôle développement du Conseil départemental au 05 44 00 10 26.

COMMENT OBTENIR TON CHÈQUE ?

> 2 SOLUTIONS ADAPTÉES À TON PROFIL

1. **Tu es en CM2 durant l'année scolaire 2021-2022**
— et tu souhaites commander ton Pass'club avant la fin de l'année scolaire en prévision de ton inscription dans un club à ta rentrée en sixième ? **Complète le bon de commande** détachable ci-contre, fais-le **tamponner par ton école** et renvoie-le au Conseil départemental de la Haute-Vienne, ou utilise le formulaire d'inscription en ligne sur www.haute-vienne.fr, rubrique Jeunesse.
2. **Tu es en 6^e pour l'année scolaire 2022-2023.**
— **Complète le bon de commande** détachable ci-contre, fais-le **tamponner par ton collège** et renvoie-le au Conseil départemental de la Haute-Vienne. Tu peux aussi utiliser le formulaire d'inscription en ligne sur www.haute-vienne.fr, rubrique Jeunesse.
Attention : dans ce cas, la date limite de commande est fixée au 31/12/2022

Tu recevras chez toi le chèque personnalisé à ton nom.

LE DÉPARTEMENT
AUX CÔTÉS DES JEUNES

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES JEUNES
Inciter les enfants à pratiquer une activité sportive
en donnant un "coup de pouce" financier aux
familles, c'est l'objectif du Pass'club.
Lancé à la rentrée scolaire 2018-2019,
ce chèque sport enrichit le panel des aides
existantes pour favoriser la réussite scolaire
des jeunes et leur épanouissement.
En favorisant leur pratique sportive, il répond
en plus aux enjeux de santé publique.

+ d'info sur
haute-vienne.fr



terre-lune



PASS'club



ÉLÈVE DE 6^È :
25 € OFFERTS
POUR TON ACTIVITÉ
SPORTIVE PRÉFÉRÉE !

+ d'info sur
haute-vienne.fr